**République Démocratique du Congo**

**Province du Nord Kivu**

**SAUTI YA MAMA MUKONGOMANI**

**« SMM »**



***16, Avenue ISHASHA – Quartier KATINDO – Commune de GOMA***

***Téléphone : +243 995 952 595 E-mail :*** [**smmukongomani@gmail.com**](mailto:smmukongomani@gmail.com)

***Site web :*** [***www.smmukongomani.org***](http://www.smmukongomani.org)

**RAPPORT D’ACTIVITES**

**«Formation des « Groupes WRA » sur la Politique de Protection contre les Exploitations et Abus Sexuels y compris la prévention de COVID 19 et Elaboration des Plans de Sensibilisation et Communication.»**

|  |  |
| --- | --- |
| 1. **Titre de l’activité** | Formation des « Groupes WRA » sur la Politique de Protection contre les Exploitations et Abus Sexuels y compris la prévention de COVID 19 et Elaboration des Plans de Sensibilisation et Communication. |
| 1. **Lieu de l’activité** | Province du Nord Kivu :   * Kiwanja en Territoire de Rutshuru |
| 1. **Période et Durée de l’activité** | * Durée : 2 jours * Période : Du 21 au 23 octobre 2021 |
| 1. **Date de rapportage et signature** | 25 octobre 2021 |
| 1. **Contexte et justification de l’activité** | La Province du Nord Kivu est l’une des provinces de la RD Congo la plus affectée par des guerres et conflits armés à répétition qui ont eu et continuent à occasionner des conséquences énormes aux sein des populations : déplacements massifs, viols des femmes et filles et parfois viols collectifs, pillage et destruction des infrastructures (écoles, hôpitaux) … En plus de cette situation, la population n’avait pas encore fini de panser les plaies dues à l’épidémie de la Maladie à Virus EBOLA (depuis 2017) que l’éruption du volcan Nyiragongo intervenue en date du 22 mai 2021 a aggravé encore plus la précarité de la population durement affectée : plus de 20000 personnes (environ 4500 ménages) ont dû fuir la ville de Goma vers la Cité de Sake à environ 27 km de la ville de Goma, d’autres (environ 17000) vers le Territoire de Rutshuru. Sans abris, sans nourriture et sans eau potable, ces déplacés ont vécu pendant leurs premières 72heures une situation catastrophique.  Toutes ces situations ont nécessité un déploiement considérable des actions humanitaires tant des acteurs humanitaires internationaux que nationaux.  Par ailleurs, pendant l’assistance aux déplacées, il arrive malheureusement souvent que des acteurs humanitaires internationaux comme nationaux, jouissant de toute impunité, commettent des actes de harcèlement, d’exploitation et des abus sexuels (HEAS) en toute impunité à l’égard des femmes et filles déplacées.  Ces HEAS sont dues au fait que :  Premièrement, les bénéficiaires de l’assistance, plus particulièrement, les femmes et les filles avec un niveau d’instruction bas, soit ignorent leurs droits ou soit bien que connaissant leurs droits elles ont peur de dénoncer les acteurs humanitaires coupables d’actes d’HEAS parce qu’elles risquent de ne plus bénéficier de l’assistance, ou alors elles ne savent pas à qui s’adresser (ignorance des mécanismes de plainte) pour porter plainte.  Deuxièmement, il arrive que les acteurs humanitaires soient des personnes venues d’ailleurs, de Kinshasa ou d’un pays étranger, comme c’était le cas lors d’EBOLA ; et donc, une fois leur forfait accompli, ces personnes partent et on ne les retrouve plus. Et quand bien même on les retrouve (pour les étrangers), elles sont protégées par leur pays d’origine. Pour celles de Kinshasa, on préfère étouffer « l’affaire » pour ne pas salir leur réputation.  Troisièmement, nombreuses ONG ne disposent pas d’une Politique de Protection contre les Harcèlement, Exploitations et Abus Sexuels (PHEAS), particulièrement les ONG nationales, et les ONG internationales qui en disposent ne l’appliquent pas.  Enfin, même si les politiques PHEAS existent, il n’existe pas un programme de sensibilisation et communication pour la prévention des HEAS. S’il y a des actions menées, elles sont factuelles et ponctuelles.  Il est à noter également que dans la lutte contre les HEAS, il y a un déficit criant de mécanisme de sensibilisation et de communication à tous les niveaux.  Ainsi, avec le présent projet, la plate-forme SAUTI YA MAMA MUKONGOMANI (SMM), en partenariat avec ICVA, compte renforcer ses actions de sensibilisation et de communication non seulement à l’endroit des communautés, mais également des acteurs humanitaires tant internationaux que nationaux.  Raison pour laquelle la plate-forme SMM a organisé cette formation des « Groupes WRA » en Territoire de Rutshuru. |
| 1. **Objectifs de l’activité** | 1. Sensibiliser les membres du Groupe WRA Rutshuru sur le fait que se produisent des actes de harcèlement, d’exploitation et d’abus sexuels, sur la gravité du problème et sur ce qui devrait être fait pour les prévenir et y répondre. 2. Expliquer le Code de Conduite et la Politique de Protection contre les EAS de la plate-forme SMM en insistant sur l’interdiction de demander des faveurs sexuelles ou d’imposer toute autre forme de comportement à caractère humiliant, dégradant ou servile en échange d’une somme d’argent, d’un emploi, de biens ou de services. 3. Souligner l’impact du harcèlement, de l’exploitation et des abus sexuels ainsi que le fait qu’il est important que les membres du Groupe WRA Rutshuru se conforment aux dispositions du Code de Conduite et la Politique de Protection contre les EAS de la plate-forme SMM. 4. Vulgariser le numéro 495555 en cas de dénonciation de tout cas d’abus ,exploitation et harcèlement sexuel |
| 1. **Résultats attendus** | * 25 membres du Groupe WRA Rutshuru ont été sensibilisés sur les HEAS, sur la gravité et l’impact du problème et sur ce qui devrait être fait pour les prévenir et y répondre. * 25 membres du Groupe WRA Rutshuru maîtrisent le Code de Conduite et la Politique de Protection contre les EAS de la plate-forme SMM. * 25 membres WRA ont maîtrisé le mode de transmission de COVID 19 * 25 Membres WRA ont connaissance du **numéro vert 495555** pour rapporter tout cas des EAS |
| **VII. Indicateurs** | * Nombre de membre WRA sensibilisés. * % de membres WRA formés qui maîtrisent le Code de Conduite et la Politique de Protection contre les EAS de la plate-forme SMM. * % de membres WRA formés qui sensibilisent leurs communautés sur la prévention et la réponse aux HEAS. |
| 1. **Méthodologie de l’enquête** | Au cours de la séance de sensibilisation, le Facilitateur a utilisé une approche participative basée sur l’expérience des participants. La méthodologie comprenait les techniques suivantes :   * Présentation et explications des outils de communication dont boites à Images, Affiches et dépliants * Présentations théoriques suivies des questions d’éclaircissement * Présentation des études de cas suivie des débats. Les participants devront établir un lien entre les informations reçues et une situation spécifique vécue (avoir été témoin ou victime). * Synthèse et conclusion des Facilitateurs. |
| 1. **Contenu de l’atelier** | * Thème 1 : Prévention du Harcèlement, de l’Exploitation et des Abus Sexuels *(Annexe 1 : Power Point)* * Thème 2 : Code de Conduite de SMM *(Annexe 2)* * Thème 3 : Politique de Protection contre les EAS de SMM *(Annexe 3)* * Thème 4 : Messages clés et actions pour la prévention et le contrôle de la COVID-19 dans les communautés :  |  | | --- | | 1. Informations sur la COVID-19  * Qu’est-ce que la COVID-19 ? * Quels sont les symptômes de la COVID-19 ? * Qui sont les personnes les plus à risque ? * Comment traite-t-on la COVID-19 ? * Comment peut-on ralentir ou prévenir la propagation de la COVID-19 ?  1. Messages clés et actions  * Informez-vous sur la COVID-19 auprès de sources fiables, telles que l’UNICEF, l’OMS et les notes d’information émanant du ministère de la santé de votre pays. * Sachez reconnaître les symptômes de la COVID-19 (toux, fièvre, essoufflement). Commencez par appeler le professionnel de santé du Centre de Santé le plus proche, puis emmenez la personne infectée chez le médecin en fonction des instructions reçues. N’oubliez pas que les symptômes de la COVID-19, comme la toux ou la fièvre, sont comparables à ceux de la grippe ou d’un rhume banal, qui sont des maladies bien plus courantes. * Apprenez à vous laver les mains correctement : * Etape 1 : Mouillez-vous les mains à l’eau courante salubre. * Etape 2 : Appliquez suffisamment de savon pour recouvrir vos mains mouillées. * Etape 3 : Frottez toute la surface de vos mains, sans oublier le dos des mains et les espaces entre les doigts et sous les ongles, pendant au moins 20 secondes. * Etape 4 : Rincez-vous soigneusement les mains à l’eau courante. * Etape 5 : Séchez-vous les mains avec un linge propre, une serviette à usage unique ou un sèche-mains, le cas échéant. |   Lavez-vous les mains fréquemment, en particulier avant et après les repas, après avoir mouché votre nez, toussé ou éternué, être allé aux toilettes ou aux latrines et à chaque fois que vos mains sont visiblement sales. Si vous n’avez pas d’eau ni de savon, utilisez une solution hydro alcoolique contenant au moins 60 % d’alcool. Lavez-vous toujours les mains avec de l’eau et du savon si vos mains sont visiblement sales. |
| 1. **Organisation de l’atelier** | La séance de sensibilisation a été organisée en trois étapes :   * Etape 1 : Préparation pédagogique : harmonisation des modules, élaboration du calendrier de sensibilisation. * Etape 2 : Tenue de la séance de sensibilisation : les Facilitateurs animent la séance de sensibilisation. * Etape 3 : Production du rapport final de sensibilisation.   **De la facilitation :**   * L’atelier a été animé par : Emile MUDRHWA B. : Chef de Projet / SMM |
| 1. **Leçons apprises** | * Les membres WRA maîtrisent bien la prévention contre les violences basées sur le genre étant donné qu’ils ont déjà reçu plusieurs formations à ce sujet. * Toutefois, c’est la première fois que les membres WRA bénéficient d’une formation sur la Protection contre le Harcèlement, Exploitation et Abus Sexuels. * Des discussions enrichissantes ont été menées en vue de la mise en place des mécanismes de dénonciation et de prise en charge d’éventuelles victimes. * Les membres WRA ont renouvelé leur engagement dans la protection des femmes et filles contre toutes formes de violences, et notamment les HEAS. * Les membres WRA ont élaboré leurs plans de sensibilisation des communautés sur le PEAS. |
| 1. **Recommandations** | A l’issu de leur formation, les membres WRA ont formulé les recommandations suivantes :  **EN CE QUI CONCERNE LA PHEAS :**   * ***A la plate-forme SMM :***    1. Renforcer le mécanisme d’accompagnement des femmes et jeunes filles victimes des violences, notamment celles vivant dans les camps des déplacés et susceptibles de bénéficier d’une assistance humanitaire.   2. Multiplier/Renforcer les actions de formations des femmes et jeunes filles sur leurs droits.   3. Former les femmes et jeunes filles sur l’organisation et gestion d’Activités Génératrices des Revenus de manière à les rendre plus autonomes et non dépendant exclusivement de l’assistance humanitaire.   4. Poursuivre les actions de plaidoyer auprès des autorités locales et des ONG internationales pour une assistance plus accrue aux femmes et filles dans le besoin, particulièrement celles des groupes marginalisés (vivant avec handicap, albinos, pygmées). * ***Au Partenaire Bailleur de fonds :***    1. Accroître l’appui financier à la plate-forme SMM afin de lui permettre de capitaliser les acquis du présent projet, et de poursuivre les actions de prévention et lutte contre le harcèlement, exploitation et abus sexuels dans les communautés.   EN CE QUI CONCERNE LA PREVENTION DU COVID 19 :   1. Les messages de sensibilisation sur le COVID-19 doivent tenir compte de la composition familiale (plusieurs personnes dans un ménage) en encourageant les gens à ne pas quitter leurs familles. 2. Le changement de comportement en matière de COVID-19 doit impérativement tenir compte de la dimension genre et en tenant compte de besoins spécifiques des femmes et filles. 3. Les messages de sensibilisations, les outils de communication tels que les dépliants, les boites à images pour couper le cycle de contamination de la pandémie au COVID 19 devraient être traduits en langues locales pour les adapter au niveau d’instruction et d’éducation des populations affectées et à risques. 4. Les sensibilisations portes à portes à travers les visites à domiciles restent à renforcer. Ceci doit être fait par les sensibilisateurs bien formés sur le COVID-19 et s’assurer que le respect de la distanciation sociale est fait strictement par les sensibilisateurs. 5. Etant donné l’ampleur des infections respiratoires aigües dans le territoire de Rutshuru, il est important de renforcer la surveillance à base communautaire surtout en ce qui concerne la toux et les difficultés respiratoires aiguës. |

**Pour approbation par la SMM**

****

**Coordinatrice**